

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Administration centrale

Ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique

Nomination

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE LA SOLIDARITÉ
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Direction de l'administration générale
et de la modernisation des services*

Sous-direction des carrières
et des compétences

Bureau des ressources humaines
et de l'action médicale et sociale

Arrêté du 27 octobre 2010 portant nomination

NOR : MTSO1081119A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,
Vu le décret n° 75-506 du 25 juin 1975 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail ;
Vu le décret n° 90-665 du 30 juillet 1990 modifié relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et du ministère de la solidarité, de la santé et de la protection sociale ;
Vu le décret n° 2005-670 du 16 juin 2005 relatif aux attributions du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement ;
Vu les arrêtés du 25 avril 2003 relatifs à l'organisation de la direction de l'administration générale et de la modernisation des services en sous-directions et bureaux ;
Vu l'arrêté du 20 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 25 avril 2003 relatif à l'organisation de la direction de l'administration générale et de la modernisation des services en bureaux ;
Sur proposition du directeur de l'administration générale et de la modernisation des services,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Éric LAURIER, administrateur civil, est nommé adjoint au chef du bureau de la gestion prévisionnelle, de l'évaluation et de la formation (BGPEF), à la sous-direction des carrières et des compétences (SDCC), à la direction de l'administration générale et de la modernisation des services à compter du 1^{er} septembre 2010.

Article 2

Le directeur de l'administration générale et de la modernisation des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

Fait à Paris, le 27 octobre 2010.

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du directeur de l'administration générale
et de la modernisation des services :

La chef de service,
N. MARTHIEN